

Un service pour l'emploi : la BREA facilite vos démarches



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place en partenariat avec Pôle emploi une banque régionale de l'emploi et de l'apprentissage. L'objectif est de faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande d'apprentissage et d'emploi. C'est un service gratuit et rapide qui permet de répondre directement aux offres en ligne.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les chefs d'entreprise, les apprentis et les demandeurs d'emploi.

Comment ça fonctionne ?

Pour le chef d'entreprise :

Il doit s'inscrire en ligne puis il dépose son et ses offres d'emploi sur la BREA (brea.regionpaca.fr). Dans les 48 heures après publication de l'offre, l'entrepreneur est contacté par un conseiller-entreprise de Pôle emploi, qui l'accompagnera tout au long du recrutement. Une solution, est ensuite proposée au chef d'entreprise dans les 10 jours,

Pour l'apprenti :

Il dépose sur la BREA sa demande d'apprentissage et consulte les offres déposées par les entrepreneurs ou les organismes de formation.

L'apprenti répond directement en ligne à l'offre qui l'intéresse,

Pour les demandeurs d'emploi :

Il consulte sur la BREA les offres d'emploi disponibles en région qui sont déposées par les entrepreneurs et y répond directement.

En savoir plus

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Banque Régionale de l'Emploi et de l'Apprentissage (BREA)
57 rue d'Aix
13 002 Marseille
Tél : 04 91 57 50 50
Moderation.brea@regionpaca.fr ^[1]

[▶ Accéder au site internet du BREA](#) ^[2]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <mailto:Moderation.brea@regionpaca.fr>

[2] <http://brea.maregionsud.fr/>

[3] <https://toulon.fr/annuaires>